

Discours de politique générale de Monsieur Jean Leonetti
Président de la Fédération hospitalière de France
du 18 mai 2010

Civilités

Mesdames et Messieurs les Présidents et Délégués régionaux de la Fédération hospitalière de France,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Mesdames et Messieurs,

Introduction

C'est un très grand plaisir pour moi d'ouvrir cette édition des salons Hôpital Expo et HIT Paris 2010 qui constituent, plus que jamais, un temps fort pour les établissements de santé et médico-sociaux, tant l'actualité de ces secteurs est importante.

Au début de ce grand rendez-vous des professions de la santé et des systèmes d'information au service des patients, je souhaite avant toute chose remercier ceux qui en ont permis le succès, une nouvelle fois cette année.

Je pense bien sûr aux représentants des professionnels et des usagers, aux sociétés savantes, ainsi qu'à PG Promotion, son organisateur, à SPH, la filiale de la FHF, à tous nos partenaires, aux industriels, et bien entendu à l'équipe de notre délégation nationale que conduit Gérard Vincent.

Sans cette rencontre de talents et d'énergies, nos deux salons ne serait pas l'évènement si attendu que vous connaissez.

Le moment est important pour les professionnels hospitaliers et médico-sociaux, à quelques semaines du premier anniversaire du vote de la loi « Hôpital, patients, santé et territoires ».

Cette loi, qui concerne l'ensemble de notre système de santé, a des conséquences majeures pour les établissements sanitaires et médico-sociaux : prise en compte d'un nouvel environnement et de nouvelles règles du jeu, évolution de leur gouvernance et de leur mode de fonctionnement. Ces évolutions, qui peuvent être vécues comme des contraintes, constituent aussi de nouvelles opportunités, de nouveaux défis.

La FHF est aux côtés des établissements publics, dans son rôle d'animation du milieu et d'accompagnement au quotidien.

Notre Fédération sera un partenaire exigeant, vigilant, mais responsable.

La FHF a soutenu la loi HPST, car nous sommes attachés à l'idée que tous les Français doivent avoir un égal accès au service public de santé, c'est-à-dire à des soins de qualité, sur tout notre territoire.

Nous sommes convaincus que cette loi permet un décloisonnement profitable au système, au service public et aux malades.

Très tôt, nous avons développé la « stratégie de groupe » entre établissements de santé, mais aussi établissements médico-sociaux, car nous considérons qu'il est préférable de travailler ensemble pour faire mieux. La Loi propose de nouveaux outils pour avancer dans cette direction : les CHT et les GCS.

Parce que la santé ne se résume pas à l'hospitalisation, parce qu'elle concerne tous les âges de la vie, parce les parcours de soins impliquent davantage de transversalité, nous avons encouragé la création des agences régionale de santé.

En charge de la régulation régionale de l'offre de soins, elles doivent maintenant répondre aux attentes légitimes fortes des professionnels et mettre en œuvre des projets de santé dans les territoires correspondant aux besoins des français.

Il s'agit d'un outil au service des personnes malades et vulnérables, et non pas un objectif en soi.

Le gouvernement doit faire confiance aux personnels de nos établissements, pour s'adapter et traduire les objectifs de cette réforme dans la pratique, comme ils l'ont fait tant de fois depuis trente ans.

Parce qu'ils ont le sens du devoir et que ce sont eux qui font vivre le service public au quotidien, réforme après réforme, en le renouvelant sans le dénaturer.

Cependant, il existe beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir.

La situation économique actuelle incite à accentuer les efforts qui sont demandés à nos établissements. La question n'est cependant pas nouvelle : elle ne doit pas faire oublier une insuffisance structurelle de nos financements, en particulier les missions de service public qui méritent d'être mieux évaluées et valorisées.

Si le secteur de la santé peut être considéré comme un « amortisseur de crise », les contraintes budgétaires restent omniprésentes. Le sujet de la résorption des déficits publics est pleinement d'actualité, et le sera encore davantage dans les années à venir.

Pour la FHF, un hôpital fort est un hôpital qui a des finances saines, qui se projette dans le futur, grâce à l'investissement. Il en est de même pour les établissements médico-sociaux.

C'est la raison pour laquelle notre Fédération a incité les hôpitaux et les structures médico-sociales à se réorganiser, à travailler ensemble, à nouer des partenariats dans les territoires.

Et les résultats sont là : réorientations d'activités, regroupements d'établissements, pôles publics-privés, GCS et maintenant CHT se multiplient, comme l'illustrent les différents ateliers et tables rondes organisés durant ce salon.

Autant de démonstration du dynamisme du secteur public qui ne cesse, depuis 2002, de conforter ses parts d'activités en médecine, en obstétrique, mais aussi en chirurgie, prouvant que même dans ce secteur le service public était compétitif.

Est-il nécessaire de redire la confiance que les Français témoignent à nos établissements, lorsqu'ils sont interrogés sur le sujet ? Les conclusions du dernier sondage TNS Sofres l'attestent une nouvelle fois. Mais 77 % d'entre eux considèrent aussi que les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Faut-il enfin réaffirmer notre engagement dans le service public ? L'actualité récente l'a démontré. S'ils ne sont pas propriétaires du service public, les établissements publics, et ceux du champ non lucratif qui sont très proches de nous, en sont les principaux acteurs et sont souvent les mieux à même de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Toujours, partout et pour tout le monde, c'est plus cher et plus exigeant que de temps en temps, dans quelques endroits et pour certains patients.

De nombreuses « idées reçues » continuent, par ignorance ou malveillance, à alimenter les attaques contre les établissements publics sanitaires et médico-sociaux. La plaquette qui est à votre disposition permettra d'en corriger un certain nombre : elle sera diffusée à une large échelle.

Il faut également « couper court » aux discours alarmistes sur le secteur public, qui risquent in fine de semer le doute chez les professionnels de santé, les patients et les résidents.

La FHF a soutenu la loi HPST. Il ne faut pas la décevoir.

Nous n'accepterons pas un service public « low cost », ni la « vente à la découpe » de nos missions. Le service public ne doit pas se résumer à une opportunité de rentabilité ponctuelle. Il implique un engagement permanent, global et se mérite dans la durée.

La médecine n'est pas un commerce, l'offre de soins n'est pas un marché financier.

Nous ne saurions, en outre, partager les propositions de la mission menée par Raoul Briet qui consistent à geler annuellement une partie de l'ONDAM : en l'occurrence les MIGAC du secteur sanitaire et les dotations du secteur médico-social. Faudra-t-il arrêter en cours d'année l'activité des SAMU au motif que l'hôpital deviendrait la variable d'ajustement du système de santé ?

Suivre ces propositions, ce serait frapper au cœur du service public, trahir ses objectifs et ses valeurs.

Par ailleurs, alors que nos établissements sont fortement engagés dans des réorganisations, il n'est pas admissible que les contrôles externes de l'assurance-maladie se traduisent par des sanctions telles, qu'elles neutralisent dans les faits une partie des gains d'efficacité issus des plans de retours à l'équilibre.

La communauté hospitalière et médico-sociale publique a besoin d'être éclairée et rassurée, car il ne s'agit rien de moins que la réussite ou l'échec de la réforme.

Face à des défis de plus en plus nombreux, les dirigeants hospitaliers et médico-sociaux assument leurs responsabilités. Ils sont en première ligne et s'engagent résolument vers plus d'efficacité, dans le respect de la qualité des prises en charge. Il est important de les soutenir, et notamment l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris qui ne peut pas avoir une situation dérogatoire, mais dont on ne peut nier la spécificité et l'excellence de certains secteurs.

Parce que c'est la raison d'être de nos établissements de garantir à tous les français un accès à des soins et des prises en charge de qualité.

Parce que c'est une fierté pour la communauté hospitalière et médico-sociale de porter au quotidien les valeurs du service public, avec conviction et professionnalisme.

Nous attendons le soutien du gouvernement qui permettra de dépasser les turbulences et anticiper les évolutions qu'il nous faudra conduire.

La FHF encourage les établissements publics sanitaires et médico-sociaux à être acteurs de leur devenir.

Notre Fédération dévoilera très bientôt ses priorités stratégiques, actuellement débattues en région, pour l'avenir de l'hôpital et des établissements médico-sociaux.

Sans les développer aujourd'hui, je souhaite insister sur le sujet majeur des prochaines années : la qualité des soins et de l'accompagnement dans les prises en charge.

La tarification à l'activité a produit de nombreux effets vertueux depuis sa mise en œuvre, en rupture avec la logique du budget global.

Mais elle est aujourd'hui à la « croisée des chemins » dans son application. Même performant, l'outil ne peut pas être un but en soi.

A l'instar du paiement à l'acte, la T2A entretient une mécanique inflationniste, alimentée par les professionnels de santé qui développent régulièrement leur activité. Face à ce constat, la régulation « prix-volume » ne suffit plus à équilibrer le système.

Elle doit être relayée par une régulation fondée sur la qualité des soins, plus que jamais au cœur de nos préoccupations, qui permettra de garantir la meilleure prise en charge de nos concitoyens.

Cette ambition que nous portons nécessite une mobilisation massive et rapide autour de la pertinence des prescriptions médicales, quel que soit le statut d'exercice des prescripteurs.

Rien n'est plus cher qu'un acte inutile, rien n'est plus douloureux que des soins inadaptés. L'acte inutile nuit à l'acte indispensable. Faire trop en médecine, c'est faire mal, traiter plus c'est souvent soigner moins.

Mériter la confiance des français implique de conjuguer les moyens, la compétence et l'excellence pour choisir le bon acte et le juste soin.

Cette volonté relève de l'éthique du service public.

Elle contribuera en outre à maîtriser les coûts de l'hospitalisation, à dégager des marges de manœuvre au sein du système de santé et à investir pour l'avenir.

Il s'agit d'une priorité pour la FHF, qui devra être portée avec l'aide active de la HAS, de l'ANESM et de la CNAM, afin de promouvoir les bonnes pratiques en la matière.

Parallèlement, la FHF s'est engagée dans le développement et la mise à disposition d'une information transparente et pertinente sur l'offre de soins et médico-sociale, au bénéfice des patients et usagers. Cela se traduit notamment par des évolutions portant sur le site internet hopital.fr, marqué par une très grande fréquentation depuis sa mise en ligne, et par la création de notre site maisonderetraite.fr avant l'été 2010, appelé, je n'en doute pas, au même succès.

Les enjeux de qualité et de transparence prennent d'ailleurs une dimension toute particulière en ce qui concerne les publics les plus fragilisés, que ce soit à l'hôpital ou dans les établissements assurant leur hébergement.

LA FHF continuera à accompagner ses adhérents dans le développement d'une offre médico-sociale correspondant à une logique de filières de prises en charge, c'est-à-dire partenariale et transversale.

Mais le respect d'une qualité de prestations digne du service public passe avant tout par une solvabilité de leurs bénéficiaires. Les français sont à juste titre inquiets : une grande majorité d'entre eux craint de ne pouvoir se payer une maison de retraite.

La FHF sera pleinement mobilisée sur le droit à la compensation de la perte d'autonomie dans le cadre du futur débat national.

Conclusion

Ce sont les patients, les résidents et leurs familles qui constituent notre raison d'être. C'est parce que nous faisons beaucoup pour eux, et avec eux, que nous attendons beaucoup des pouvoirs publics. Exigeants avec nous-mêmes, nous le seront avec le gouvernement.

Mais cela crée aussi des responsabilités et implique de prendre notre destin en main, autour d'un projet commun. Car nos valeurs fondent notre légitimité.

Au nom d'un service public moderne, ouvert et offensif, mais qui ne renonce en rien à ses valeurs.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite des travaux riches et féconds durant les trois prochains jours.